



P A M S F I

Projet d'Appui à la Modernisation du Secteur Financier



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR L'ELABORATION D'UN MANUEL DE PROCEDURES ADMINISTRATIVES, COMPTABLES ET FINANCIERES DU PROJET D'APPUI A LA MODERNISATION DU SECTEUR FINANCIER GUINEEN

Secteur : Finance

Référence de l'accord de financement : 2100155034317

1. Le Ministère des Finances de la République de Guinée a reçu un don du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) à travers le Fonds Africain de Développement (FAD) afin de couvrir le coût du Projet d'Appui à la Modernisation du Secteur Financier Guinéen (PAMSFI/BAD), piloté par la Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG). La BCRG a l'intention d'utiliser une partie de ce don pour financer le contrat de recrutement d'un consultant individuel chargé des acquisitions.

2. L'objectif principal visé à travers les services du consultant est l'élaboration d'un manuel de procédure administratives, comptables et financières du Projet d'Appui à la Modernisation du Secteur Financier Guinéen.

3. Les qualifications et expérience requises sont les suivantes :

- Être un Expert-comptable régulièrement inscrit sur le tableau de l'ordre des Experts Comptables ;
- Une expérience professionnelle de dix (10) ans au minimum dans le domaine de l'audit des projets ou sociétés ;
- Avoir réalisé au cours des cinq dernières années au moins trois manuels de procédures administratives, comptables et financières dont au moins deux relatifs à des projets sur financement des Institutions Multilatérales de Développement ;
- Les expériences relatives à des projets financés par la Banque Africaine de Développement seront des atouts.

Les consultants seront évalués sur la base des critères ci-après :

- Qualifications du consultant (diplômes, formations) : 30 points ;
 - 30 points si expert-comptable inscrit à un ordre sinon 0 points ;

- Expérience générale et spécifique : 65 points ;

Expérience générale	20 points
<ul style="list-style-type: none"> • 10 ans d'expérience ou plus dans le domaine de l'audit des projets ou sociétés 	15 points
<ul style="list-style-type: none"> • Un point pour chaque année supplémentaire d'expérience en audit de projets et sociétés jusqu'à hauteur de 5 années de plus 	5 points
Expérience spécifique et adéquation pour la mission	45 points
<ul style="list-style-type: none"> • Si 3 missions d'élaboration de manuels de procédures administratives et financières dans les 5 dernières années, si moins de 3 missions: 0 point 	16 points
<ul style="list-style-type: none"> • 2 points pour chaque mission supplémentaire d'élaboration de manuels de procédures administratives et financières dans les 5 dernières années 	4 points
<ul style="list-style-type: none"> • Si 2 missions d'élaboration de manuels de procédures administratives et financières dans les 5 dernières années relatifs à des projets sur financement des Institutions Multilatérales de Développement si moins de 2 missions 0 points 	20 points
<ul style="list-style-type: none"> • Si expérience relative à des projets financés par la Banque Africaine de Développement 	5 points

- Connaissance linguistiques et informatiques : 5 points
 - 5 points pour connaissance des logiciels informatiques courants et maîtrise du français, 0 point sinon

La note technique minimale pour être déclaré qualifié est de 70 points.

4. L'Unité de Gestion du Projet invite les consultants individuels à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants individuels intéressés doivent faire acte de candidature en fournissant les informations adéquates sur leurs capacités et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour lesdites prestations (Curriculum Vitae détaillé, copies de diplômes, attestations de formation, attestations de service relatives aux missions déjà réalisées, preuve d'inscription a un ordre des experts comptables etc.) à l'adresse mentionnée ci-dessous.

5. La durée de la mission du consultant est d'un (01) mois hors délai de validation des livrables. Le lieu de la mission est Conakry.

6. Les critères d'éligibilité et la procédure de sélection sont conformes aux dispositions du « Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque, édition octobre 2015 », qui est disponible sur le site web de la BAD à l'adresse : <http://www.afdb.org>. Une liste restreinte sera établie à l'issue de l'appel à manifestation d'intérêt. Il est également à noter que l'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part du Projet de le retenir.

7. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et l'intégralité des termes de référence à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures et jours d'ouverture de bureaux, du lundi au vendredi de 09H00 à 15H00, heures locales.

Les manifestations d'intérêt doivent être transmises à Monsieur Naby Moussa FOFANA, Chef de Projet du PAMSFI, Tél. :00224 622217722/00224628733197/00224624348960

par voie électronique à l'adresse: nabymoussa.fofana@bcrg-guinee.org; [cc: mohamedl.toure@bcrg-guinee.org](mailto:mohamedl.toure@bcrg-guinee.org) ou par voie postale à l'adresse qui suit :

Banque Centrale de la République de Guinée-BCRG- BP 692 Conakry/République de Guinée.

Les expressions d'intérêt doivent être transmises à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le 29 janvier 2021 à 16 heures 00 mn locales et porter expressément la mention : « ELABORATION MANUEL DE PROCEDURES ADMINISTRATIVES, COMPTABLES ET FINANCIERES ».

La BCRG